

L'INDEPENDANT

Organe hebdomadaire du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste de l'Arrondissement

C. P. Bordeaux 17.312

ABONNEMENTS

Burgues (ville).....	18 francs	10 francs
Dordogne et Départements limitrophes.....	17	12
Autres départements.....	16	11

Les abonnements sont payables d'avance.

Ils sont reçus au bureau du Journal et dans tous les bureaux de Poste

Directeur-Administrateur :

Robert TAILLANDIER

BUREAUX :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Annonces judiciaires.....	la ligne	2 00
commerciales.....	»	1 50
Petites annonces, classées.....	»	1 00
Chronique locale.....	»	1 00

L'INDEPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département de la Dordogne (Industrie et Commerce) à la fois serrer d'urgence et de toute façon avant le 15 mars, l'horaire du travail de leur établissement, à l'adresse suivante : 111, rue Mazaria, à Bordeaux.

A l'unanimité de la Chambre doit répondre l'union sincère de tous les citoyens

Héroïque résistance finlandaise

La Chambre, en votant à l'unanimité l'ordre du jour qui a donné sa conclusion au Comité secret, a fait un geste dont la portée a été considérable en France et à l'étranger.

Elle a manifesté sa volonté de voir conduire la guerre jusqu'à la victoire complète sur l'Allemagne hitlérienne. Elle a affirmé l'autorité du Parlement, expression de notre régime démocratique. Elle a exprimé l'unité profonde du pays en présence de l'ennemi. Aucun doute n'est plus permis sur sa résolution.

La communauté nationale est complète : n'en sont exclus que ceux qui ont des sympathies ou des indulgences pour Hitler ou son complice Staline.

L'union suppose l'oubli ou la suspension des querelles politiques ou sociales. La trêve aux luttes intérieures doit être respectée par tout le monde.

Former des divisions sous un prétexte quelconque, dresser une fraction de la nation contre l'autre, ce serait faire le jeu de Hitler. Il compte précisément sur de telles discordes.

Le même devoir s'impose à tous. Des sacrifices analogues doivent être demandés à tous.

Les représentants de la nation, en manifestant leur volonté et leur sentiment communs, leur attachement à la même cause, ont donné un grand exemple. L'unanimité, affirmée par les députés après un Comité secret où tout a pu être dit, représente un élément décisif dans la rude bataille engagée contre la tyrannie et la barbarie. La Chambre, en appelant par son exemple les citoyens à l'union, a bien servi la cause de la France et de la démocratie.

L'INDEPENDANT.

La marche des Evénements au jour le jour

Lundi la pression des Russes dans l'ethnie de Carélie est affaiblie. 24 avions soviétiques ont été abattus. Au sujet de l'affaire de l'Altmark, le lord Halifax vient de déclarer que la Norvège a failli à son devoir de neutre.

Mardi au nord-est de la mer Ladoga les Finlandais ont remporté un succès mais que l'Union soviétique a été assaillie. 48.000 tonnes ont été évacuées.

Mercredi les rapports entre Berlin et Oslo semblent s'être améliorés. Il se pourrait que les dirigeants nazis ne tardent pas à faire connaître qu'ils se considèrent comme libérés des engagements antérieurs vis-à-vis du gouvernement d'Oslo.

Judi plusieurs divisions soviétiques sont dans une situation des plus critiques et par là les prisonniers se trouvent en haute personnalité russe.

LES HOSTILITES par le cabot de service

Les événements qui se sont déclenchés en Europe, depuis le mois de septembre

A ceux du Front... A leurs Familles...

Le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de la guerre de Bergerac communique la note ci après :

Pour que chacun soit à sa place

Le gouvernement a fait appel aux Anciens Combattants afin de mettre fin aux affectations spéciales irrégulières, dont certaines constituent de véritables scandales.

Deux anciens Combattants siègent à la Commission Interministérielle ainsi que dans chaque commission régionale. Pour remplir leur mission, les commissaires anciens combattants doivent pouvoir compter sur la solidarité et la collaboration de tous leurs camarades.

Tout Ancien Combattant qui a connaissance d'une affectation spéciale abusive a le devoir de la signaler d'urgence, soit à son association, soit, pour hâter la décision, au Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, Place Doublé Bergerac.

Il est inutile de se livrer à des connotations générales ; il suffit d'indiquer, pour chaque cas, sur une feuille distinctive, le nom, l'emploi, l'âge, l'établissement ou l'administration, l'âge, et dans la mesure du possible, les prénoms et le domicile.

Ces informations ne doivent être transmises que si l'Ancien Combattant signataire a déjà lui-même procédé à une première vérification des renseignements qu'il communique.

Elles seront uniquement inspirées par le souci de servir l'intérêt général et de maintenir le moral du pays.

La discrétion complète est garantie ; par contre, il ne sera pas tenu compte des dénonciations anonymes.

Le Comité d'Entente va se réunir incessamment. Il examinera tous les cas signalés, en dressera une liste dont le copie sera transmise au Général commandant la 3^e Région, et aux membres de la Commission régionale.

Que nul n'hésite à faire son devoir !

Le Président du Comité d'Entente
Paul GERAUD

Si l'on veut bien considérer que le nombre des hommes bénéficiant, légitimement ou non, d'une affectation spéciale, est supérieur au million, il faut convenir que la tâche des Commissions régionales de contrôle est énorme surtout à Bergerac, en raison de l'importance de la Poudrerie.

Mais ces Commissions s'inspirent certainement des principes suivants :

a) Oeuvre d'assainissement : rendre aux armées les gens jeunes.

b) Qu'est ce qu'un affecté spécial ? Un homme travaillant directement ou non pour la défense nationale, quel que soit son métier ? Non.

Un homme indispensable à sa place, d'abord dans la fabrication d'armement ? Oui.

c) Recherche des responsables des affectations spéciales illégitimes. La répression devra être impitoyable. Sur ce point, je relève avec plaisir, dans "La France" du 18 février :

Contrôle des affectés spéciaux
Clermont-Ferrand. — La Commission de contrôle des affectés spéciaux de la 13^e région a prononcé cinquante-six radiations, infligées de sévères punitions aux délinquants et demandés la comparution devant les tribunaux militaires de cinq employeurs ou employés ayant fait usage de faux.

De nombreuses enquêtes sont encore en cours.

Tout le monde a-t-il la conscience tranquille en notre bonne ville de Bergerac ?

J'apprends avec un réel plaisir que depuis l'arrivée du nouveau médecin-chef de l'hôpital communal, il y a eu un changement complet et survenu dans le régime alimentaire de cet établissement.

Médecine substantielle et variée, préparé par elle : tout cela fait honneur à un chef dévoué.

Un Ancien Combattant.

Du 19 Février au matin
A l'est de la Nié, un de nos détachements est tombé dans une embuscade au cours de la nuit et a subi des pertes.

Du 19 Février au soir
A l'ouest de la Sarre, un détachement ennemi a cherché à aborder un de nos postes. Il a été repoussé avec pertes. Nos chars ont été casernés sur les bords du Rhin.

Du 20 Février au matin
Echec d'un coup de main ennemi à l'est de la Nié. Faible activité sur le reste du front.

Du 20 Février au soir
Jour de calme.

Du 21 Février au matin
Quelques tirs d'infanterie et d'artillerie en divers points du front notamment dans les Vosges et sur le Rhin.

L'HOMME DE LA ROULANTE VOUS PARLE...

(De notre correspondant aux Armées)

Nous avons demandé à notre collaborateur aux armées de nous adresser quelques exemplaires des journaux du front.

Ce dernier nous a adressé quelques exemplaires, imprimés ou polycopiés. Tous témoignent de la longévité de l'esprit gai et de l'excellent moral des combattants qui logent à quelque part en France.

Il a été quelque peu parti de bromures durant ces dernières semaines. Au vrai, en dépitant les journaux du front, nous nous sommes aperçus que ce mot d'ordre était en fait avec l'esprit à la fois viril et gaillard que nous avons rencontré à chaque page !

« Poilus » et « Barbus » se chargent de démontrer péroratoirement aux rares prestimés de l'arrière qu'en France, même aux heures les plus graves, tout finit toujours par des chansons.

Et la victoire sera, à n'en pas douter, à celui qui aura gardé jusqu'au bout son moral intact. Le nôtre, celui de nos soldats, est à donner en exemple aux ennemis de l'arrière.

Autant, à la lecture de quelques coupures de ces journaux du front, se retremper dans un bain d'optimisme.

A travers les journaux du Front

Et voici, pour commencer, LE DERNIER NE. Le rédacteur de cet organe a des lettres ; cette citation de Renan en témoigne :

Ernest Renan, lors d'une excursion en Grèce, fut avisé que la région qu'il

devait parcourir était infestée de brigands. Les autorités responsables lui conseillèrent vivement de se procurer un fusil afin de pouvoir se défendre le cas échéant.

Renan n'avait jamais manié une arme et il est resté superbe et splendide : « Pourquoi faire ? Il me le prendraient. »

Et voici — pour ne pas en perdre l'habitude — une histoire marseillaise que nous conte EDIED LOURD, où se valent les artilleurs :

Olive est mobilisé dans la ligne Maginot. Il écrit à sa femme :

« Ici, on est très bien, bonne nourriture, chauffage central, les lits sont bons, pas de bombardements. C'est tranquille comme tout, ne te bile pas à mon sujet. »

Mme Olive répond :

« Ici, on pense que Marseille peut être bombardé par les cuirassés de poche ; la frontière italienne n'est pas encore très sûre. Si ça se gèle, je t'envoie le petit. »

Et cette histoire juive :

C'est au bureau de poste.

— Bonjour Samuel, tu viens toucher un mandat ?

— Non, je viens remplir mon stylo.

Plus de place pour vous donner un aperçu de l'esprit de ceux du GOUINEUR, du PERCUTANT, de PELLE-PIOCHE et de LA CHENILLE. Ce sera pour la semaine prochaine.

Cour d'Assises de la Dordogne

La première session pour l'année 1940 des Assises de la Dordogne s'ouvrira le lundi 26 février, au Palais de justice de Périgueux, sous la présidence de M. Tost, conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux.

Aux rôles, trois affaires :

Lundi 26 février. — Affaire Jean Clément, 35 ans, cultivateur à Saint-Rémy, accusé d'attentat aux moeurs sur une fillette de 12 ans. Défenseur : M^e Mailignon, du barreau de Bergerac. Six mois.

Mardi 27 février. — Affaire veuve Audouin, de Menestrie ; incendie volontaire. Défenseur : M^e Moreaud-Monelli, du barreau de Bergerac.

Mercredi 28 février. — Affaire d'assaut et complicité. Accusés : Jean Peronneau, 23 ans ; veuve Thomas, 40 ans ; Yvonne Thomas, femme Peronneau, 20 ans. Dix huit mois. Défenseurs : M^e Desdemailles Illegat et M^e de Lacroix, du barreau de Périgueux.

Liste des jurés

Voici la liste des jurés de notre arrondissement pour la session d'assises qui sera ouverte lundi 26 février.

Jurés titulaires

MM. Clere André, agent d'assur., à Montpazier. Martinet Pierre, prop., à Salat Germain-et-Monr.

Doncet Jean, instit., à Lamouzie-Montastruc (Niort) Jérôme, retraité, à Bergerac. Bouty Victor, agriculteur, à Lunas. Lacoste Raoul, propriétaire, à Montcarot. De la Vallée Casimir, prop., à Bergerac. Legue Amédée, agriculteur, à Couze. Honorat Arthur, cultivateur, à Saur. Vignal Pierre, prop., à Couze de Piles. Bressaud Jacques, prop., à Pomport. Bello Louis, industriel, à Bergerac. Biat Pierre, propriétaire, à Bergerac. Constant Jean, propriétaire, à Bergerac.

Il arrête sa goutte sa femme arrête sa sciatique

« Une crise de goutte au 18 mars et encore très légère, voilà le progrès que j'ai réalisé en suivant votre cure de sels de Girdo. Auparavant je n'avais pas moins quatre années de crises crises de goutte extrêmement douloureuses qui m'immobilisaient 10 jours sans pouvoir marcher. J'ai eu au 18 mars, comme j'en suis débarrassé d'une sciatique par le Girdo. (L. Nivot, place de l'Hôtel-de-Ville, à Bourbon-Layon, S.-et-L.). Rhumatismalement, j'attends tous pas pour ne plus souffrir. Le Girdo vaut seulement 14 Frs. 60. Ttes Phies.

Vente de meubles neufs et d'occasion
Lits, sommiers, matelas, armoires à glace, Tables, buffets, chaises, fauteuils

ÉCHANGE-LOCATION
E. BENOIST, 14, rue Monnet-Sully

CHRONIQUE LOCALE

Surveillés vos bicyclettes. — Hélas, comment, une bicyclette fut soustraite au propriétaire Weber, employé dans un établissement de la route de Lalande ; or, le 15 février, la machine fut trouvée aux mains d'une autre dame qui déclara l'avoir achetée à un commerçant de la ville. Ce dernier déclara à son tour que la dite machine lui avait été vendue par un nommé Charles Meyer, 30 ans, évêché, demeurant à Margon (Landes).

TRES BON SALONNIER
ou coiffeur pour dames ou coiffures demandées
S'ad. Bureau du Journal

Vol. — Pendant son sommeil, un ours d'une de ces dernières nuits, l'ouvrier Schorsch, employé dans un établissement de la route de Lalande, fut allégué d'un billet de banque de 100 francs par un de ses camarades de dortoir, Charles Bolger, âgé de 20 ans.

SPECIALITES DE STRASBOURG
Charcuterie alsacienne
Choucroute MUNSTER
— BENOIT, 9, rue des Fontaines —

HERITAGE
M^e LAVILLE, notaire à Rodéz, recherche, pour succession, Yvonne VERNHES, habitant chez M. Martigne, en Dordogne.

Une provision utile
Si vous habitez loin d'un grand centre, vous avez peut-être des difficultés à vous procurer votre indispensable Quinquina. Posez donc, lorsque vous irez au bourg, le prochain jour de foire, par exemple, à rapporter quelques fiocons. Vous serez content d'en avoir sous la main lorsque vous vous sentirez fatigué d'un simple coup de froid.

La meilleure maison d'optique, recommandée par le Syndicat des Opticiens pour l'acquisition des lunettes : BONDIER frères, opticiens diplômés, 3, rue du Marché (face à la Poste), Bergerac.

Tout pour la photo et la cinéma. Travaux amateurs. Photos pour identité. Livraison rapide, chez BONDIER frères, opticiens, Bergerac.

Inspection du travail. — M. Valet, inspecteur du travail, invite d'une façon pressante tous les employeurs du département de la Dordogne (industriels et commerçants) à lui adresser d'urgence et de toute façon avant le 15 mars, l'horaire du travail de leur établissement, à l'adresse suivante : 111, rue Mazaria, à Bordeaux.

Il les informe en outre, qu'ils doivent, dans leur intérêt, l'avis de toutes les modifications qu'ils seraient appelés à apporter à leur horaire qui devra être affiché dans leur établissement.

Il leur rappelle que l'infraction de ces prescriptions est punie par la loi.

"A L'IDEAL"

6, rue Ste-Catherine, à côté de l'Eglise

VÊTEMENTS PRÊTS A PORTER
pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants

Vêtements de Travail
Chaussures, Bonneterie, Imperméables

Ouvert le dimanche

AVIS aux CULTIVATEURS
La Maison MARQUAY, au Prat-Barrat, traite dès maintenant pour la culture des cornichons (récolte 1940).

Les planteurs étant toujours plus nombreux, il est prudent de se faire inscrire avant fin mars, pour se faire réserver gratuitement les graines sélectionnées.

Il est bon de rappeler que la cueillette est des plus faciles et permet d'occuper femmes, enfants et réfugiés. En outre, les prix ont été revus et le rendement doit retenir l'attention des cultivateurs.

Le Banquet de France nous fait savoir qu'à compter du 26 février, les Bureaux de la Sûreté de Bergerac seront ouverts au public :

Le lundi après-midi, de 14 à 16 heures. — Du mardi au samedi inclus. — Le matin, de 9 heures à midi. — L'après-midi, de 14 à 15 heures.

On mange bien à Bordeaux !!!
"AU VRAI MONBAZILLAC"
L. VERGNAC, de Bergerac
Propriétaire

24, rue d'Arès, près la place Gambetta
Ici, le cuisinier cuisine sa cuisine !

Marché de Bergerac du 17 février
Œufs, 14 fr. la douzaine.
Poulets, 25 à 30 fr. la paire.
Pigeons, 10 à 15 fr. la paire.
Canards, 40 à 60 fr. la paire.
Lapins 3 à 3 fr. 50 le demi-kilo.
Noix, 3 fr. le 1/2 kilo.
Pommes, 2 à 5 fr. la douzaine.
Pommes de terre, 15 à 25 le kilo.

AU OTRANO
Un film inspiré du roman de J. Kessel : Nuits de Prince, avec Kate de Nagy et Jean Murat, magnifiques prolongations sans intrigue palpatoire que l'on vit avec une abnégation d'acteur des artistes chers au public.

En 1^{re} partie, un film d'action et de mouvement : Criminel de Fuir.

Le spectacle prochain : Annabella dans Suz.

Samedi, soirée à 20 h. 15. Dimanche, 1^{re} matinée à 14 h. 30 avec programme complet ; 2^e matinée à 17 h. 15 avec grand film sentiment et à tarifs réduits ; soirée à 20 h. 15 avec programme complet. Tous les jeudis, matinée à 10 h. 30, soirée à 20 h. 15.

HERITAGE
M^e LAVILLE, notaire à Rodéz, recherche, pour succession, Yvonne VERNHES, habitant chez M. Martigne, en Dordogne.

Une provision utile
Si vous habitez loin d'un grand centre, vous avez peut-être des difficultés à vous procurer votre indispensable Quinquina. Posez donc, lorsque vous irez au bourg, le prochain jour de foire, par exemple, à rapporter quelques fiocons. Vous serez content d'en avoir sous la main lorsque vous vous sentirez fatigué d'un simple coup de froid.

La meilleure maison d'optique, recommandée par le Syndicat des Opticiens pour l'acquisition des lunettes : BONDIER frères, opticiens diplômés, 3, rue du Marché (face à la Poste), Bergerac.

CHAUSSURES

ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Pour cet hiver

Les chaussures les plus solides
Les prix les plus raisonnables

Grand choix de caoutchoucs, sabots, bottes de ville et de travail marquées « Aigle ».

Maison fondée en 1875.

POUR CECI

Femmes brûlées vive. — Ces jours derniers, dans Jabean, un cultivateur, Chaban, 58 ans, cultivatrice à Prades, commune de Verdun, était assise devant le foyer de sa cheminée. Soudain, les flammes s'élevèrent communiées à sa robe. Mme Jabean fut gravement brûlée à la partie inférieure du corps et dut être transportée lundi soir à l'hôpital de Bergerac.

RUGBY

Manifestation en faveur de la Finlande

Malgré le mauvais temps, la manifestation en faveur de la valeureuse Finlande organisée par l'U. S. B. a obtenu un magnifique succès.

La jeune équipe bergéroise a triomphé de Cognac par 6 points à 0.

C'est la première défaite de Cognac. Le montant du bénéfice de cette journée adressé à l'Union sportive de la Finlande à Paris s'élève à 1.150 francs.

Bravo et félicitations aux organisateurs de cette journée.

AGENCE BERGERACOISE

Place du Palais de Justice

Vente et achat de maisons, propriétés, fonds de commerce, prêts hypothécaires, rentes viagères.

Ah ! Si cette toux pouvait cesser...

Les toux des milliers qui traitent une existence diminuée par une maladie des bronches, qui voudraient respirer librement, vivre comme tout le monde... A tous ceux-là, nous disons : « Courage, voici le Pulmoil qui va vous sauver ».

C'est un traitement au bacillaire nouveau, sous l'influence duquel les poumons sont décongestionnés. La respiration se dégage, l'irritation est apaisée, l'expectoration diminue, la toux disparaît. Tous ceux qui souffrent de rhume négligé, bronchite aiguë ou chronique, catarrhe, asthme, doivent lui demander guérison. Le flacon de Pulmoil : 12 fr. 50 Ttes. Places.

LA MAISON DEVAUX

Epicier en gros, 30, place Gambetta

Informe sa clientèle que ses magasins seront fermés à la vente tous les lundis et mardis, à partir du lundi 4 mars.

Cette mesure est prise en raison du manque de personnel, pour permettre la réception des marchandises et l'expédition des commandes.

ON DEMANDE 9 septembre famille trois personnes pour propriété en mixte, 1 à 200 m. Bergerac. Lait, tabac, etc. Adr. Bureau journal. 271.

ON DEMANDE aide préparateur en pharmacie S'adresser à N. Grandjean, pharmacien, 40, rue Sainte-Catherine, Bergerac.

DEMANDONS parlons des personnes saines nos articles en latin payés à 15 fr. plus de façon ; laine à notre charge. Ecrire à Prime-Laine, 12, F. Amiral-Roussin, Paris (19).

DAME COIFFEUSE tous travaux, références, demandé. Place de la République, Bergerac. Adresse bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne à tout faire ou femme de chambre sachant faire la cuisine. Adresse bureau du journal.

ON DEMANDE p. septembre prochain un petit ouvrier de la vigne et petit basse-cour, deux femmes actives, mère et fille ou mère et jeune garçon. S'adresser à La Guéry, par Bergerac.

A VENDRE camion Renault 7 tonnes 500, gazogène. S'adresser bureau du journal.

A VENDRE Rosegarn état neuf, pour cause mobilisation. S'adresser bureau du journal.

Clinique Moderne Dentaire

SOINS de la BOUCHE et des DENTS par chirurgien-dentiste diplômé

Extraction sans douleur : 15 francs. — Retouches ou transformation d'appareil aux prix les plus justes. Consultations gratuites.

La Maison n'a pas de succursale à Bergerac — TOUS TRAVAUX GARANTIS

92, rue Neuve d'Argenson, 92 (face au Palais de Justice)

R. C. 7383 BERGERAC Téléph. 875

Directeur : **BOURZAC**

Consultations : de 9 à 12 h., et de 14 à 19 h.

Prenez dès aujourd'hui VOTRE BILLET

DE LA

LOTTERIE NATIONALE

Demain, celui qui gagnera SERA PEUT-ÊTRE DÉJÀ VENDU !

BOULIÈRE

MAGGLESFIELD

15% de Cuivre pur

GARRIGUE & CHALLOU, agents généraux à plus juste valeur BERGERAC

M. André POUS

Chirurgien Dentiste démissionnaire

En face les "Galeries Modernes"

P. VAUBAL

Distributeur officiel "RADIOFA"

Tout pour la T. S. F.

Etat-civil de la ville de Bergerac

du 14 au 21 février 1940

MARIAGES

Tardy Sergé, rue de l'Indépendance. Bouche François, rue Cadillac. Zobel Jacqueline, avenue Calmette. Mourgues Geneviève, avenue Calmette. Lafleurie Dégis, avenue Calmette. Martin André, avenue Calmette. Gruner Marceline, à la Poudrière. Rivet Marcelle, avenue Calmette. Davignes Nicole, 08, rue La Botte. Ribette Olette, à La Brèche.

MARIAGES

Pavaogon Louis, manœuvre, de Bergerac, et Sankup Anna, ménagère, de Bergerac, et Lucienne Passerieu, institutrice, de Bergerac.

Lafleurie Nicolas, vannerie, de Bergerac, et Andouard Marie, vannerie, de Bergerac. Rumbaud Paul, plombier, de Bergerac, et Labarde Clotilde, s. p., de Bergerac.

Reymond Lucienne, enfant, rue de l'Indépendance. Roume Jean, 69 ans, avenue Calmette. Lacroix Marie, veuve Mourgou, 75 ans, rue des Deux Collines. Tamaris Marguerite, veuve Perrot, 80 ans, rue du Mourier. Faillat Alfred, 36 ans, au Forail. Pimchot Joëlle, 61 ans, rue St-Simon. Bagnac Martha, veuve Labasse, 84 ans, rue de la Madeleine. Pralong Marie, épouse Marbont, 70 ans, rue Vidal. Matabieu Jean, 75 ans, avenue Calmette. Périn Georges, employé à la S.N.C.P., 47 ans, avenue Calmette. Basplac Gabrielle, veuve Lavergne, 70 ans, rue Maréchal-Loffre.

Travaillez pour vous !

Vous avez fait des économies. Chaque jour un peu d'argent a été mis de côté. Quand lui qui arrive vous en faire ? Il est précieux cet argent. Il représente quelque chose de bien sacré. Il faut le mettre bien en sécurité. Il faut aussi le faire produire. Souvenez-vous donc que l'Arme de l'Armement, c'est ce que vous avez de mieux à faire. Avec l'Arme, vos économies vont rapporter un bel intérêt qui vous sera payé d'avance. Et vous avez besoin d'argent, avant l'indépendance, pour ne pas plus facile que d'en obtenir l'argent. Et puis, avec cet argent, vous ne peinez plus.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur, Madame H.-I. Lescaze, 33, rue de la Concorde, et leur fils, les familles Costeux du Tertre (de Châteaubleu-Blanc, de Paris) (Marché), A. Drabonnet (de Mandou), E. Lavigne (de Calcais), J. Millat (de Baison), ont la douleur d'apprendre à leurs parents, amis et connaissances, la mort de

Madame veuve J. LESCURE

Née AYHARD

leur mère, grand-mère et belle-mère, décédée le 12 courant, dans sa 83^e année, à Châteaubleu-Blanc (Marne). Le présent avis tient lieu de faire-part.

REMERCIEMENTS

Les familles Roges-Romani, Aublan, docteur Bertin Rouleau, commandant Ollivier-Lévy, colonel Edouard Sautet (de Paris), les Religieuses de l'Hôpital remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Laurence, Fanny ROQUE-ROMAIN

Veuve Jules AUBLAN

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

AVIS

NOUVEAU RÈGLEMENT

DE LA

LOTTERIE NATIONALE

À dater de la 18^e Tranche 1939 et pendant le cours de l'année 1940

À GAGNER TRANCHE

1 Lot de 5.000.000 de Frs
2 Lots de 1.000.000 de Frs
4 Lots de 500.000 Frs
10 Lots de 100.000 Frs
20 Lots de 50.000 Frs
100 Lots de 10.000 Frs

et plus de 210.000 autres lots.

1.000.000 SEULEMENT DE BILLET

AU LIEU DE 1.600.000

donc, toujours 1 chance sur 5 de gagner et

50% de CHANCES SUPPLÉMENTAIRES DE GAGNER LES GROS LOTS

SOUSCRIRE AUX BONS D'ARMEMENT

c'est

VOULOIR GAGNER LA GUERRE

INTÉRÊT PAYÉ D'AVANCE Plus encore en temps de guerre

Valeur inimmuable Pas de formalités Facilités de mobilisation Sécurité absolue Exempt d'impôts

Plus encore en temps de guerre qu'en temps de paix l'intérêt de l'épargne nationale

avec le salut du Pays

Aux Chaussures ALBERT

7, Rue du Marché — BERGERAC

En face de la Poste

MAISON DE CONFIANCE

Les meilleurs prix

Etude de M^r Albert BAUMEVIELLE, avoué à Ribérac, 6, rue de Bordeaux

VENTE SUR LICITATION

d'une petite Propriété

sise à REPASSAT, commune de Saint-Médard-de-Mussidan et par extension sur les communes de MUSSIDAN et des LÈCHES dépendant des successions vacantes MAURY-DOYEUX

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice, à Ribérac, à l'audience des criées du JEUDI QUATORZE MARS MIL NEUF CENT QUARANTE, à quatorze heures de relevé, précédant Monsieur Moreau, juge au siège, commis pour recevoir les enchères.

Les frais de poursuites de ventes seront payés en diminution du prix, et ceux de surenchère en sus du prix.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Ribérac le vingt-cinq janvier mil neuf cent quarante, enregistré,

Il sera procédé,

Aux requêtes, pourrains et diligences de :

Monsieur Albert Loiseau, greffier en chef du Tribunal civil de Ribérac, demeurant dite ville, agissant en qualité de curateur des successions vacantes de Monsieur Joseph Maury, veuf de Doyeux Henriette, quand vivant domicilié à Repassat, commune de Saint-Médard-de-Mussidan, décédé à Bergerac le vingt-sept septembre mil neuf cent trente-huit, et de Madame Doyeux Henriette, épouse de Joseph Maury, quand vivant domiciliée à Repassat, commune de Saint-Médard-de-Mussidan, y décédée le seize juin mil neuf cent trente-huit, nommé à cette fonction suivant jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Ribérac le cinq octobre mil neuf cent trente-neuf, enregistré.

Ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil de Ribérac Maître Albert Baumevielle, demeurant dite ville,

A la vente aux enchères publiques de l'immeuble dépendant des successions vacantes MAURY-DOYEUX, dont la désignation suit :

Désignation des Immeubles A VENDRE

Une petite propriété située pour le principal à Repassat, commune de Saint-Médard-de-Mussidan, et par extension sur la commune de Mussidan, consistant en une construction de deux pièces, faite partie en parpaing, partie en planches, petit enclos l'entourant, parcelles de bois et une parcelle de pré, le tout paraissant figurer au plan cadastral de la commune de Saint-Médard-de-Mussidan, sous les numéros : quatre vingt dix, quatre vingt-onze, quatre cent soixante-quatre, quatre cent soixante-cinq, pour une étendue de deux hectares environ ;

En conséquence et en exécution de ce qui vient d'être exposé, Les Immeubles ci-dessus désignés seront, après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, vendus et adjugés, aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur à l'extinction des feux,

Au Palais de Justice de Ribérac, précédant Monsieur Moreau, juge au siège, à ces fins commis,

Le Jeudi 14 mars 1940, à 14 heures,

En un seul lot, sur la mise à prix de mille cinq cents francs, et

1.500

Pour extrait certifié conforme, Ribérac, le seize février mil neuf cent quarante.

Pour Maître Baumevielle, Le suppléant, Signé : CRASSAT.

S'adresser pour prendre connaissance des clauses et conditions de la vente à l'au Greffier du Tribunal de Ribérac, ou est déposé le cahier des charges.

2^e A l'étude Baumevielle, 6, rue de Bordeaux, à Ribérac.

Enregistré à Ribérac le 16 février mil neuf cent quarante, folio : ... Reçu :

Le Receveur, Signé : LECHÉVALIER.

CHAUSSURES DE LIMOGES

58, rue Neuve, R. BURÉ, chausseur

VOUS Y TROUVEREZ TOUS LES GENRES

pour le Sport, la Marche, la Pluie, l'Appartement

RAYON SPÉCIAL POUR PIEDS SENSIBLES

DROGUERIE - HERBORISTERIE M. NOREAU

28-30, rue Sainte-Catherine — BERGERAC — Tél. 243

Plantes médicinales : Feuilles, Fleurs, Racines, Escorces.

Articles de pansements : Coton hydrophile, Gaze, Bandes, etc.

Couleurs, Vernis, Huiles, Essences, Verres à vitres, Pinceaux Ripolin, Siléxine, Siléxore, Couleurs pour ciment.

Brosserie soie et chiendent — Insecticide et antimites divers Toiles à laver, Laines à Parquets, Peaux de Chamois sponges